



Procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 décembre 2015
19h15 - Dépenses en immobilisation pour les années 2016-2017-2018

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANGLÈLE-DE-MONNOIR

À une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir tenue le lundi 14 décembre 2015 à compter de 19 h 15 en la salle du Conseil municipal au 7 chemin du Vide à Sainte-Angèle-de-Monnoir et à laquelle sont présents M. Michel Picotte, maire ainsi que les conseillers suivants :

M. Denis Paquin, conseiller au poste # 1
Mme Thérèse Larose D'Amours, conseillère au poste # 2
Mme Josée Desrochers, conseillère au poste # 3
M. Claude Gingras, conseiller au poste # 4
M. Francis Côté, conseiller au poste # 5
M. Nicolas Beaulne, conseiller au poste # 6

tous formant quorum sous la présidence du maire.

Mme Pierrette Gendron, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

L'avis de convocation a été transmis conformément au *Code municipal* à tous les membres du Conseil municipal, le jeudi 10 décembre 2015, afin de prendre en considération les sujets suivants :

Ordre du jour

1. Adoption des dépenses en immobilisations pour les années 2016-2017-2018
2. Période de questions
3. Clôture de la séance

Résolution numéro 15-12-296

1 Adoption des dépenses en immobilisations pour les années 2016-2017-2018

Considérant que, conformément à l'article 953.1 du *Code municipal*, le Conseil d'une municipalité doit, au plus tard le 31 décembre de chaque année, adopter le programme des immobilisations de la Municipalité pour les trois exercices financiers subséquents;

Considérant que, conformément à l'article 956 du *Code municipal*, un avis public a été publié le vingt-cinquième jour de novembre 2015 concernant l'adoption des dépenses en immobilisations pour les années 2016-2017-2018;

En conséquence, il est proposé par M. Claude Gingras, appuyé par M. Francis Côté et **résolu** que le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Monnoir adopte le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2016-2017-2018, à savoir :

Revenus	2016	2017	2018
Subventions	890 000 \$		
Immobilisations payées comptant	200 327 \$	176 000 \$	160 000 \$
Emprunt au fonds de roulement	80 000 \$		

Dépenses	2016	2017	2018
Administration générale	10 600 \$	6 000 \$	
Transport	169 600 \$	170 000 \$	160 000 \$
Hygiène du milieu	868 127 \$		
Loisirs et culture	122 000 \$		

Il est également **résolu** de publier dans le bulletin municipal le document explicatif portant sur le programme triennal d'immobilisations 2016-2017-2018 qui sera distribué à chaque adresse civique vers le 16 décembre prochain.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

2 Période de questions

Une période de questions pour le public a lieu à ce moment-ci.

Résolution numéro 15-12-297

3 Clôture de la séance

Sur proposition de M. Denis Paquin, appuyée par Mme Josée Desrochers, il est **résolu** que la séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Maire

Directrice générale et
secrétaire-trésorière